



**EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Mardi 17 Juin 2025**

<p><b>Nombres de membres :</b> Afférents : 19 Présents : 13 Qui ont pris part au vote : 15</p> <p><b>Vote :</b> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Oise</b> Le : 18/06/2025 Et Publication ou notification du : 18/06/2025</p>	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE AUX POTS s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAGNOUX Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 Juin 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 Juin 2025.</p> <p><b>Présents :</b> M. MAGNOUX Alain, Maire, M. BLANCFENE Jean-Pierre, Mme GRUET Paulette, Mme COLOMBE Maud, M. LESUEUR Michel, M. FRUITIER Gérard, M. GAILLARD Gilles, M. MEULINS Didier, M. BEAUVISAGE Francis, Mme MOREL Anita, M. CHARDIN Ludovic, Mme FAUQUEUX Oriana, M. POP Vasile</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mme KITOUS Zeld, Mme LEFEBVRE Nadège, Mme HOUSSAIS Muriel a donné procuration à Mme FAUQUEUX Oriana, Mme ELIE-DESPREZ Anne a donné procuration à M. MEULINS Didier, Mme MUSEMAQUE Patricia, M. LUCIEN Alexandre</p> <p><b>A été nommée secrétaire :</b> M. POP Vasile</p>
--	--

**2025\_D20 – Aménagement d'un parc paysager aux abords de l'étang et de la mairie - Demande de subventions à la Région Hauts de France**

Monsieur le Maire fait état d'un dossier d'investissement pouvant être subventionné. Le Conseil Municipal décide donc de déposer le dossier suivant auprès :

- de la Région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif régional Centres-Villes Centres-Bourgs (CVCB) :

Libellé	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Aménagement d'un parc paysager aux abords de l'étang et de la mairie	784 998,10 €	916 858,31 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Approuve** la contexture du projet telle que définie ci-dessus ;
- **Sollicite** à cet effet une subvention au taux maximum auprès de la Région Hauts-de-France
- **S'engage** à réaliser l'acquisition si la subvention sollicitée est accordée ;
- **S'engage** à assurer à ses frais la conservation en bon état du matériel et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 18 Juin 2025  
Le Maire Alain MAGNOUX



**EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Mardi 17 Juin 2025**

<b>Nombres de membres :</b> Afférents : 19 Présents : 13 Qui ont pris part au vote : 15	L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE AUX POTS s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAGNOUX Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 Juin 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 Juin 2025.
<b>Vote :</b> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
<b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Oise</b> Le : 18/06/2025 Et Publication ou notification du : 18/06/2025	<b>Présents :</b> M. MAGNOUX Alain, Maire, M. BLANCFENE Jean-Pierre, Mme GRUET Paulette, Mme COLOMBE Maud, M. LESUEUR Michel, M. FRUITIER Gérard, M. GAILLARD Gilles, M. MEULINS Didier, M. BEAUVISAGE Francis, Mme MOREL Anita, M. CHARDIN Ludovic, Mme FAUQUEUX Oriana, M. POP Vasile  <b>Absents excusés :</b> Mme KITOUS Zeld, Mme LEFEBVRE Nadège, Mme HOUSSAIS Muriel a donné procuration à Mme FAUQUEUX Oriana, Mme ELIE-DESPREZ Anne a donné procuration à M. MEULINS Didier, Mme MUSEMAQUE Patricia, M. LUCIEN Alexandre  <b>A été nommée secrétaire :</b> M. POP Vasile

**2025\_D19 – Aménagement des abords de la Mairie et de l'étang communal - Attribution du marché**

M. le Maire rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence a été lancé le 19 mai 2025 pour le Marché à Procédure Adaptée (MAPA) « Aménagement des abords de la Mairie et de l'étang communal ». Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 10 juin 2025 à 12 h 00

L'ouverture des plis a eu lieu le 10 juin 2025 à 12 heures 01 minutes.

Lot 1 : Terrassements / Voiries / VRD

01 entreprise a répondu.

Lot 2 : Paysage Aménagement

02 entreprises ont répondu.

Il a été procédé à l'analyse des plis.

Le Maire propose au conseil municipal, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

Que soit retenue les entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassements / Voiries / VRD

- Entreprise MAILLARD PAYSAGE pour un montant de 337 582,92 € H.T. soit 405 099,50 € T.T.C.

Lot 2 : Paysage Aménagement

- Entreprise MAILLARD PAYSAGE, pour un montant de 253 497,76€ H.T. soit 304 197,31 € T.T.C.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**Retient** la proposition faite par Monsieur le Maire.

# COMMUNE DE LA CHAPELLE AUX POTS

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le **18 JUIN 2025**

ID : 060-216003301-20250617-2025\_D19-DE



**Décide** d'attribuer le marché adapté à

Lot 1 : Terrassements / Voiries / VRD

- Entreprise MAILLARD PAYSAGE pour un montant de 337 582,92 € H.T. soit 405 099,50 € T.T.C.

Lot 2 : Paysage Aménagement

- Entreprise MAILLARD PAYSAGE, pour un montant de 253 497,76€ H.T. soit 304 197 31 € T.T.C.

**Autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché adapté et notamment les actes d'engagements

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 18 Juin 2025

Le Maire Alain MAGNOUX

